

L'EAU ET L'ENTREPRISE



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

L'eau est une ressource naturelle indispensable pour la vie, utilisée dans les entreprises pour divers services : l'entretien des locaux, la consommation et l'activité professionnelle. Avec les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, il est devenu primordial de la préserver.

UNE RESSOURCE NATURELLE QUI COÛTE

Le coût de l'eau potable est variable en fonction de la commune où se situe l'entreprise.

L'utilisation de l'eau pour l'activité en général participe à la diminution de la disponibilité de la ressource.

La récupération de l'eau de pluie dans certaines phases de consommation d'eau est une solution pour réduire les consommations en eau potable.

IDENTIFIER LES CONSOMMATIONS DE L'ENTREPRISE

Pour réaliser des économies, il faut tout d'abord connaître les points de consommation de son entreprise dans les phases de production et d'usages domestiques et les débits aux points d'utilisation. Celui-ci permettra d'estimer la consommation d'eau et de chercher des solutions pour diminuer votre consommation sur les postes/équipements demandeur en eau.

La mise en place de solutions choisies doit être accompagnée par un suivi avant et après l'installation d'un dispositif afin d'évaluer les gains. Ce suivi peut être réalisé grâce au compteur d'eau, relevé une fois par mois ou tous les 6 mois et au minimum une fois par an.

Dans le suivi, vous pourrez :

1 Vérifier la présence de fuite

Suivre sur des jours de fermeture (week-end par exemple) la consommation en relevant le compteur, le soir à la fermeture et le matin à l'ouverture. Si les chiffres du soir comparés à ceux du matin ne sont pas identiques, il y a une fuite quelque part.

FUITES	QUANTITÉ	COÛT MOYEN EN FRANCE / 3,70 €/m ³
Coutte à goutte	4L/h 35m ³ /an	129,5 €/an
Mince filet d'eau	16L/h 140m ³ /an	518 €/an
Filet d'eau	63L/h 552m ³ /an	2 042,4 €/an
Fuite W.C	25L/h 219m ³ /an	810,3 €/an



BON À SAVOIR

Le prix de l'eau potable comprend :

- > Le prélèvement dans le milieu naturel
- > Le traitement de l'eau (potabilisation)
- > Le transport jusqu'aux réservoirs et l'entretien des réseaux
- > L'assainissement de l'eau usagée
- > Les redevances

BON À SAVOIR

Le prélèvement d'eau dans le milieu naturel (*nappe phréatique, rivière par exemple*) est soumis à autorisation ou déclaration : Régime IOTA

2 Mettre en place des équipements hydroéconomiques : *mitigeur, mousseur, double chasse, réducteur de débit d'eau...*



3 Réaliser des investissements dans du matériel performant permettant de moins consommer d'eau.



LA SENSIBILISATION

La collaboration des employés dans votre démarche environnementale est primordiale pour avancer sans accroc. **Sensibilisez vos employés aux enjeux de préservation de l'eau avec des éco-gestes simples**, tel que :



 Respect des consignes de dosage eau/produit : *des fournisseurs peuvent modifier la concentration de produit à diluer sans forcément vous en informer. Vérifier les consignes permettra de garantir l'efficacité du produit dilué et réduira la consommation d'eau et du produit concentré.*



Fermeture des robinets d'eau lors de lavage de mains.



LES GESTES UTILES

Réalisez un suivi de votre consommation en eau grâce à un tableau Excel ou papier, utilisez vos factures et les relevés de compteur.

Vérifiez l'état de vos canalisations et installations pour détecter les fuites rapidement et les prendre en charge.

Entretenez vos installations une fois par an.

Pour mieux conserver la chaleur, isolez vos tuyaux grâce à un matériau calorifuge.

Installez des mitigeurs pour une mise en température plus rapide et mousseurs pour diminuer le débit de vos installations.

Lors du renouvellement de vos équipements, choisissez des équipements économiques en eau et en énergie.

Respectez des consignes de dosage eau/produit.

Sensibilisez vos équipes mais également les clients sur les enjeux de l'économie d'eau.



Chambre
de **Métiers
Artisanat**
et de l'Artisanat
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

